

Délinquance et radicalisation – Semaine “en 4 jours” – Conseil d’État

Acteurs publics

Dans un [rapport publié ce lundi 4 mars](#), la Cour des comptes évalue la gestion du **secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation** (SG-CIPDR). La Rue Cambon pointe une “*organisation peu convaincante*”, une réalisation des missions “*sans cadre ni évaluation*” et enfin, une “*gestion gravement défailante*” du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) – En déplacement dans les Vosges, vendredi 1^{er} mars, le Premier ministre, Gabriel Attal, a indiqué que **l’expérimentation de la semaine “en 4 jours” (sans réduction du temps de travail) serait lancée “à compter du mois de septembre”** dans les administrations centrales de l’État. Le chef du gouvernement a également indiqué qu’un séminaire gouvernemental se tiendrait mi-mars. Il sera “*dédié à la question du travail*” pour lancer notamment ces expérimentations de la semaine en 4 jours dans les administrations – L’organisation du Conseil d’État évolue. Un [décret publié le 2 mars](#) modifie en effet le nom de la “**section du rapport et des études**” du Palais-Royal, qui devient la “**section des études, de la prospective et de la coopération**”. Les compétences de cette section évoluent aussi, puisqu’il est désormais indiqué dans les textes qu’elle “*conduit une réflexion prospective sur la conception et la mise en œuvre des politiques publiques*”. Le décret précise également que cette section peut bénéficier “*des contributions qu’elle sollicite notamment auprès des universités et des organismes de recherche*”.